Vendredi 04 janvier 2019 Edition unique

Presse Nationale

> Politique



Région du Gôh: La population salue le message à la nation du Chef de l'Etat

« Je salue le message à la nation du Président de la République. Il a lancé un vrai message de paix et d'amour aux Ivoiriens. Il a ramené tout le monde à la raison sur des sujets brûlants de la politique tels que la réforme de la Commission Electorale Indépendante (CEI) et la reprise du dialogue avec les partis politiques de l'opposition. Il a vraiment répondu aux attentes de la population que nous sommes », s'est réjoui un habitant de Gagnoa, après le message à la nation du Chef de l'Etat.



Guikahué face à la presse cet après-midi

Le secrétaire exécutif en chef du PDCI-RDA, Maurice Kacou Guikahué, sera face à la presse ce vendredi 4 janvier 2019 à partir de 15 heures au siège dudit parti, à Abidjan-Cocody. Selon le service communication, le n°2 du parti présidé par Henri Konan Bédié se prononcera sur l'actualité politique qui prévaut en ce moment en Côte d'Ivoire.

> Economie



Côte d'Ivoire, loi de finance : La pression fiscale établie à 16,0% contre 15,6% en 2018

La loi de finances n°2018 –984 du 28 décembre 2018 portant budget de l'État pour l'année 2019 est entrée en vigueur depuis le 02 janvier 2019. Pour l'année 2019, la pression fiscale, selon le budget 2019, ressortirait à 16,0 % contre 15,6% en 2018, soit une hausse de 0,4%. Le budget 2019 s'équilibre en ressources et en charges à 7 334, 3 milliards de FCFA contre 6 756 ,3 milliards de FCFA en 2018, soit une hausse de 8,6 %.



Déjà le million de tonnes de cacao

La Côte d'Ivoire a achevé l'année 2018 en franchissant le million de tonnes de fèves de cacao arrivées aux ports d'Abidjan et de San-Pedro. Ainsi, du 1er octobre 2018, date du démarrage de la campagne 2018/2019, au 31 décembre 2018, 1,051 million de tonnes sont parvenues aux ports contre 882 000 tonnes sur la même période, la campagne dernière. Cela représente une progression de 19%.



Transport lagunaire: 45 bateaux-bus prévus par les opérateurs privés en 2019

De source bien introduite, des opérateurs privés, entendent pour 2019, faire passer d'une quinzaine à une quarantaine de bateaux, qui serviront 9 lignes d'une distance moyenne de 8 kilomètres pouvant transporter 100 000 passagers par jour. Ce qui est visé, c'est la mise en valeur de tout le potentiel pouvant améliorer la circulation et faire face à l'intensification du trafic, avec l'agrandissement du port d'Abidjan et le contournement de la ville d'Abidjan.

> Société



Santé/Application des tarifs harmonisés : des malades fuient les cliniques privées

Les tarifs appliqués dans les cliniques privées ont été harmonisés, depuis le 1er janvier 2019, comme annoncé par l'Association des Cliniques privées de Côte d'Ivoire (ACPCI) et le Syndicat national des Médecins privés de Côte d'Ivoire (SYNAMEPCI). La conséquence ne s'est pas fait attendre. Les malades qui apprennent que les tarifs habituels ne sont plus en vigueur font demi-tour.



Lutte contre les cliniques clandestines : une police sanitaire déployée à Abidjan

Une unité pour lutter contre l'exercice des établissements sanitaires «clandestins » dans le pays, a été déployée, hier, à Abidjan. « Le ministre Aka Aouélé déploie la police sanitaire sur le grand Abidjan pour lutter contre les établissements sanitaires clandestins (cliniques privées)», rapporte une note d'information du ministère ivoirien de la Santé et de l'Hygiène Publique ajoutant que cette police sanitaire investira «bientôt »

l'intérieur de la Côte d'Ivoire. En Côte d'Ivoire, plus de 70% des établissements sanitaires privés exercent sans autorisation.



Situation des Droits de l'Homme: Aimée Zébeyoux restitue le rapport présenté à l'UA

La secrétaire d'Etat chargé des Droits de l'Homme, Aimée Zébeyoux a présenté à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples son rapport périodique 2012-2015, sur l'évolution de la situation des Droits de l'Homme. C'était les 26 et 27 décembre 2018 à Cocody, au cours d'un atelier de restitution. Les participants ont été informés sur les aspects positifs et moins positifs ainsi que les recommandations relatives audit rapport.





Deuxième édition du Fokué festival de la région de la Mé : Le ministre Maurice Bandama annonce de bonnes nouvelles

Le Fokué Festival de la région de la Mé sera bientôt inscrit au patrimoine culturel immatériel de la Côte d'Ivoire. C'est l'une des bonnes nouvelles annoncées le 21 décembre 2018, à la cérémonie officielle d'ouverture de la deuxième édition de ce festival à Grand Alépé, par le ministre de la Culture et de la Francophonie, Maurice Bandama. Il a décidé d'appuyer et de soutenir le projet par une subvention du ministère de tutelle.

Vu sur le Net

> Politique



PDCI-RDA : Plusieurs personnalités dont Duncan, Amichia, Aka Aouélé, Achi évincées de la Direction

Dans des communiqués dont Abidjan.net a reçu copies, le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI-RDA) annonce une série de réaménagement aussi bien au niveau de la composition de la vice-présidence, de la coordination des activités de ceux-ci, qu'au niveau de certains délégués départementaux et communaux. Selon ces communiqués, ne figurent plus au nombre des vice-présidents, plusieurs personnalités, notamment Daniel Kablan Duncan par ailleurs vice-président de la République, Ahoua N'Doli Théophile inspecteur général d'Etat, Achi Patrick, secrétaire général de la Présidence de la République ainsi que les ministres Aka Aouélé, Amichia François et Jean-Claude Kouassi. Les raisons de leur éviction n'apparaissent pas dans ledit communiqué, cependant selon plusieurs observateurs, cette décision résulte de la création par ceux-ci du Mouvement "PDCI Renaissance" qui s'oppose à la rupture du parti septuagénaire d'avec l'alliance des Houphouëtistes.

> Economie



Croissance et gouvernance économique, climat des affaires, etc. : Ces points que la Côte d´Ivoire a engrangés en 2018

2018 a été une année de grands succès, au plan économique, pour la Côte d'Ivoire. Le pays, en effet, a gagné de la cote auprès des instances financières internationales. L'on notera les performances positives du pays, notamment, celles enregistrées dans le rapport "Doing Business" de la Banque mondiale qui classe la Côte d'Ivoire parmi les dix pays réformateurs au monde. A l'indice Mo Ibrahim de la gouvernance africaine, la Côte d'Ivoire est passée de la 41ème à la 22ème place, enregistrant ainsi sa meilleure progression entre 2017 et 2018. La croissance économique de la Côte d'Ivoire, 7,8 % en 2017, reste soutenue depuis 2012, avec une prévision de l'ordre de 8 % en 2018. Ces performances continuent d'être saluées par les experts en développement de la Banque mondiale, du FMI, de la BAD, du PNUD, etc. Le directeur du Centre d'information et de communication gouvernementale (CICG), Bakary Sanogo, relevait à juste titre, dans une contribution récente, que « les instances internationales ne tarissent pas d'éloges (à l'égard de la Côte d'Ivoire, NdIr), parlant d'une performance économique impressionnante, de cas d'école, d'expérience à partager ».



Environnement des affaires: Le CEPICI ouvre son portail numérique

225invest.ci, c'est le site web de que la Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) vient de mettre à la disposition des opérateurs économiques. L'objectif est de « disposer en un point unique des informations relatives à l'environnement des affaires et à l'investissement en Côte d'Ivoire », souligne les responsables du CEPICI. Cette plateforme digitale vise à faciliter la vie aux contribuables en leur évitant de se déplacer pour certaines activités. Il s'agit des démarches relatives à la création d'entreprise, l'obtention des licences et permis d'affaires, les formalités foncières, l'enregistrement des actes et décisions de justice, le raccordement à l'électricité, les ventes aux enchères, etc.

Agence de Presse

> Politique



Le bilan de la présidence de la Côte d'Ivoire au Conseil de sécurité de l'Onu globalement satisfaisant (Ambassadeur)

L'ambassadeur, représentant de la Côte d'Ivoire auprès de l'ONU, Adom Houadja Kakou Léon, a indiqué que la présidence de la Côte d'Ivoire au Conseil de sécurité de l'ONU est dans l'ensemble satisfaisant. «Il s'agit d'un bilan globalement satisfaisant au regard des félicitations que notre pays a reçues des Etats membres du Conseil pour la qualité du travail abattu dans un mois de décembre connu pour être court et chargé en terme d'activités imprévues», a-t-il déclaré.



Police économique ivoirienne: Ehouo ne peut comparaître sans la levée de son immunité (avocats)

Le député ivoirien Jacques Ehouo, convoqué jeudi par la police économique et financière dans une affaire de détournement, n'a pas comparu en raison de son immunité parlementaire, explique son Conseil dans un communiqué. Citant la loi fondamentale, le Conseil de M. Ehouo souligne qu'«aucun membre du Parlement ne peut, pendant la durée des sessions, être poursuivi, arrêté en matière criminelle ou correctionnelle qu'avec l'autorisation de la Chambre dont il est membre, sauf le cas de flagrant délit ».



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci











Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG. Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.